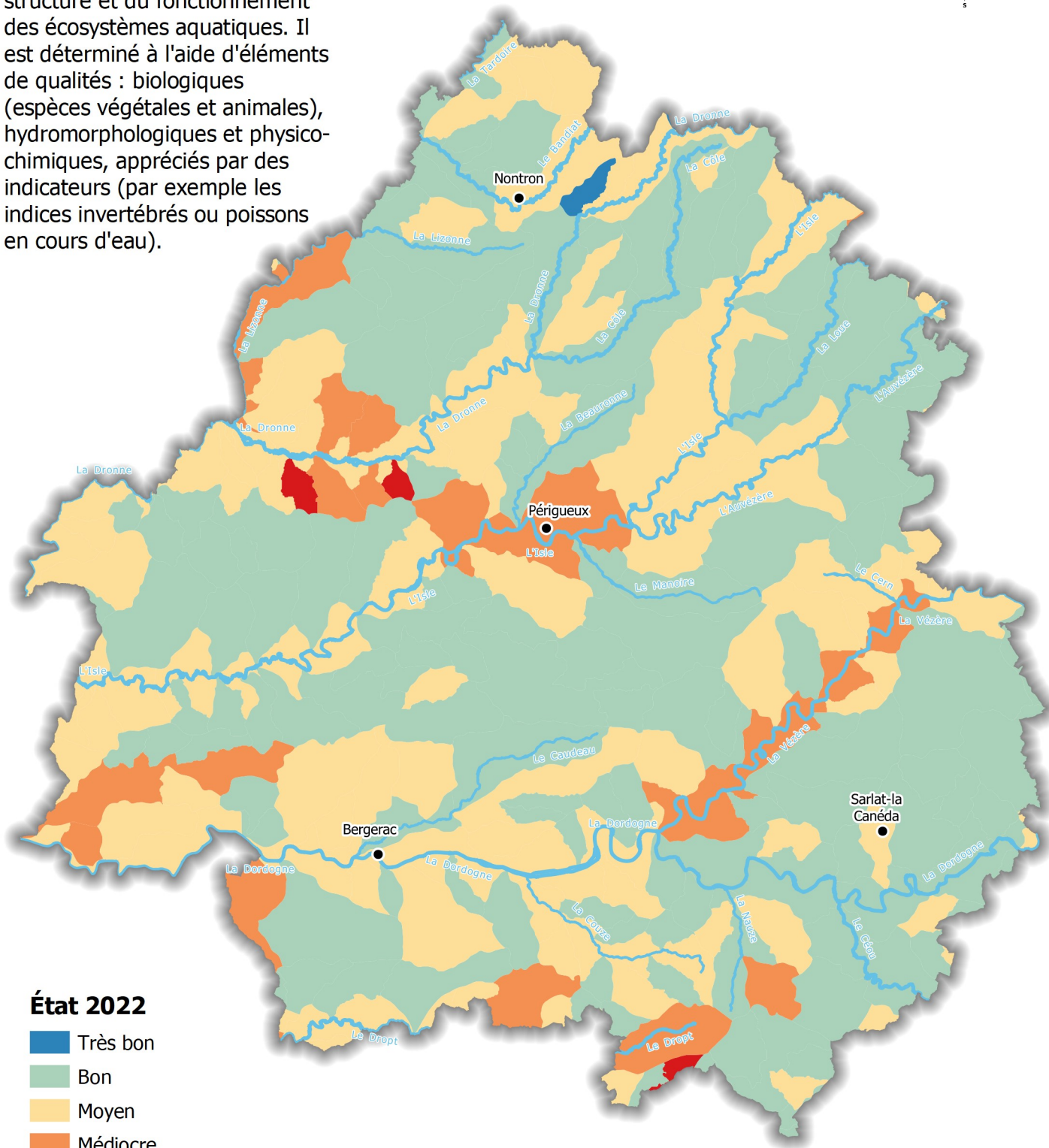
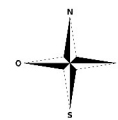


État écologique des masses d'eau de surface

La Directive Cadre européenne (DCE) définit l'état écologique d'une masse d'eau de surface comme l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualités : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques, appréciés par des indicateurs (par exemple les indices invertébrés ou poissons en cours d'eau).



État 2022

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- Cours d'eau principal

0 10 20 km

